

École numérique rurale : prolongation pour 1 700 écoles supplémentaires

Dans un courrier adressé au sénateur Jarlier, le ministre de l'Éducation nationale et porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, a indiqué au président de l'Association des maires du Cantal qui l'avait interpellé sur le plan École numérique rurale (ENR), qu'une prolongation de ce plan avait été décidée au vu du succès rencontré par cette initiative. Ainsi un redéploiement exceptionnel de crédits a été acté afin de doter 1 700 écoles supplémentaires en France. Selon le ministre, cette nouvelle phase devrait permettre à l'inspection académique du Cantal de sélectionner de nouveaux projets parmi ceux qui n'avaient pu être retenus jusqu'alors (14 demandes avaient pu émarger au plan sur les 36 projets cantaliens déposés) et parmi les nouvelles demandes transmises par les communes et écoles.